

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N° 20250926_P_123
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « PANIQUE LUDIQUE », Ludothèque mobile-Evènementiel-Formations, pour trois séances d'animations avec une proposition de différents jeux adaptés aux enfants fréquentant la crèche Croq'Malice.

Le Président,

N° 20250926_P_123

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**PANIQUE LUDIQUE
Ludothèque mobile-Evènementiel-Formations
28 rue de Lyon
42100 SAINT ETIENNE**

La présente convention prévoit trois séances d'animations de 1h30 chacune, avec une proposition de différents jeux adaptés aux enfants fréquentant la crèche Croq'Malice.

Dates : Les lundis 06 octobre, 03 novembre et 08 décembre 2025

Participants : Enfants fréquentant la crèche Croq'Malice

Lieu : Crèche Croq'Malice à Saint Ferréol d'Auroure

Montant : 453.00€ TTC frais de déplacement inclus

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE Le 26 septembre 2025

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20250926-20250926_P_123-AU
Reçu le 01/10/2025